

ACTUALITES

DEBAT DINATOIRE : LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

Le Comité Départemental Olympique et Sportif et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Côte-d'Or vous invite à venir débattre autour du thème des violences sexuelles dans le sport le **vendredi 8 décembre 2017 à 19h au Klube**.

Débat dinatoire
Les violences sexuelles dans le sport

Vendredi 8 décembre À partir de 19h
Le Klube
4 rue des Fromentaux
21121 AHIUY

ENSEMBLE, PARLONS-EN!

Impact et gravité : les mesures
Témoins et victimes : procédures, plaintes et risques
Comment signaler et contrôler ?
Cas concrets - Les actions
Soigner les violences sexuelles

Intervenant(e)s
Valérie CURRIM - Présidente Association Stop aux Violences Sexuelles
Aurélien HODGUES - Associé au Bureau de Dijon
Nicolas WILHELM - Responsable DDCCS 21
Cécile Gaudin - CDOS

Pour vous inscrire, veuillez-nous retourner le coupon-réponse **avant le 4 décembre 2017**. [Téléchargez le coupon-réponse](#)
2^{ème} ASSISES DU BENEVOLAT EN COTE-D'OR



Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or vous convie aux **2^{ème} assises du bénévolat le mardi 5 décembre 2017 à 17h00, Salle d'honneur, Cité Henry Berger, 1 rue Joseph Tissot à Dijon**.

Renseignements et inscriptions avant le 3 décembre 2017 au 03.80.63.62.35 ou assises-vie-associative@cotedor.fr.

VOLONTAIRE SERVICE CIVIQUE

Depuis la promulgation de la loi Egalité et Citoyenneté du 29 janvier 2017, la formation civique et citoyenne doit être délivrée au moins pour moitié dans les trois premiers mois de la mission du volontaire. [En savoir plus](#)

EMPLOI

GEL EMPLOIS AIDES - SECTEUR SPORT

Dans l'objectif de mesurer l'impact du **non-renouvellement des emplois aidés** de droit commun dans le secteur "sport" (Emploi d'avenir et CAE), la DDCS et le CDOS de Côte-d'Or vous invitent à compléter en quelques minutes ce [sondage](#).

INDEMNITE DE LICENCIEMENT

Le [décret n° 2017-1398](#) publié au Journal Officiel du 26 septembre 2017 prévoit une revalorisation de l'indemnité légale de licenciement, celle-ci étant dorénavant plus favorable que l'indemnité conventionnelle prévue par la CCNS, elle doit donc être appliquée par les employeurs de la branche Sport. (Source : [CoSMoS](#))

SOUTIEN DES EMPLOYEURS ASSOCIATIFS

L'URSSAF propose 2 dispositifs aux associations employant moins 20 salariés afin de simplifier les démarches de déclaration des cotisations :

- Chèque Emploi Associatif (CEA)
- Impact Emploi

[Plus d'informations](#)

FINANCE

JUSTIFICATIFS CNDS 2017

Si vous avez bénéficié d'une subvention CNDS en 2017, vous avez **jusqu'au 31 décembre 2017** pour retourner à la DDCS 21, **par voie postale ou courriel** (Cité Dampierre, 6 rue Chancelier de l'Hospital, CS 15381, 21053 DIJON / Brigitte LANGEREUX - brigitte.langereux@cote-dor.gouv.fr) un compte rendu financier ([cerfa n°15059*01](#)) à remplir pour chaque action subventionnée.

⚠ Veillez à tenir les pièces justificatives à disposition en cas de contrôle.

AIDE AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES : Le formulaire 2017 est en ligne !

Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or soutient les associations sportives pour l'organisation de manifestations sportives se déroulant en Côte-d'Or. Consultez [la fiche technique](#) et téléchargez [le formulaire](#)